

# Chronologie

1940

1940	
<b>10 mai 1940</b>	L'attaque allemande sur l'ouest de l'Europe commence. La puissance de feu hitlérienne réduit les forces armées alliées en quelques jours. La Hollande est envahie en 5 jours, la Belgique en 18 jours. Le 28 mai, les troupes françaises et britanniques évacuent à Dunkerque. La débâcle s'amorce alors, jetant sur les routes son flot de réfugiés.
<b>10 au 14 juin 1940</b>	Tours est capitale de la France. Le gouvernement de Paul Reynaud et les grandes institutions s'installent sur l'ensemble du département.
<b>18 juin 1940</b>	La retraite est complète ; l'armée française est chargée de faire sauter les derniers ponts sur la Loire.
<b>22 juin 1940</b>	Les autorités militaires allemandes et françaises signent l'armistice dans la clairière de Rethondes. Les conditions allemandes imposent la division du territoire de part et d'autre d'une ligne de démarcation, prévue dans le droit international public depuis la signature des conventions de la Haye de 1899 et 1907. Définie par l'article 2 de la Convention d'armistice, la ligne de démarcation de la France occupée parcourt treize départements sur près de 1 200 kilomètres. Elle entre en vigueur 3 jours après l'armistice.
<b>25 juin 1940</b>	Jour d'entrée en vigueur des deux armistices, avec l'Allemagne et avec l'Italie, la ligne de démarcation est modifiée en Indre-et-Loire. Le triangle Bléré-Preuilly-Saint-Aignan est évacué par l'occupant.
<b>11 juillet 1940</b>	Jour où fut promulgué l'État français par le maréchal Pétain, le triangle Bléré-Loches-Montrichard est évacué par l'occupant.
<b>18 juillet 1940</b>	Une ordonnance allemande régleme le service postal et téléphonique entre les 2 zones.
<b>Juillet 1940</b>	Instauration des laissez-passer.
<b>Début août 1940</b>	Les VIII <sup>e</sup> et XL <sup>e</sup> corps de la 18 <sup>e</sup> armée allemande sont évacués d'Indre-et-Loire. C'est également l'exode à rebours ; des réfugiés français, belges hollandais ou luxembourgeois choisissent de rentrer en zone occupée.
<b>25 septembre 1940</b>	Mise en place des cartes interzones.
<b>15 décembre 1940</b>	La ligne de démarcation connaît en Indre-et-Loire un changement de tracé dans le sud du département.
1941	
<b>Avril 1941</b>	Les douaniers remplacent les soldats pour la surveillance de la ligne de démarcation.
<b>13 mai 41</b>	La rencontre Darlan - Hitler assouplit le régime de la ligne pour les échanges économiques inter-zones majoritairement à destination de la zone occupée.
<b>22 mai 1941</b>	Le préfet d'Indre-et-Loire expose les difficultés liées à la ligne de démarcation dans un rapport destiné au ministre de l'Intérieur.
<b>17 octobre 1941</b>	Ordonnance allemande réglemant le trafic postal entre les deux zones (mise en circulation de cartes postales ordinaires).
1942	
<b>8 novembre 1942</b>	Opération Torch ; les troupes alliées débarquent dans les territoires français d'Afrique du Nord.
<b>11 novembre 1942</b>	Opération « Attila » ou opération « Anton » Suite à l'opération Torch, 9 divisions de la Wehrmacht franchissent la ligne de démarcation tandis que les troupes italiennes débarquent en Corse. L'ordre est donné à l'armée d'armistice de ne pas bouger. L'armée allemande envahit l'ensemble du territoire français. Elle exige également la démobilisation de l'Armée d'armistice.
1943	
<b>1<sup>er</sup> mars 1943</b>	La ligne de démarcation est supprimée, de même que les laissez-passer.
<b>3 mars 1943</b>	Les relations postales sont rétablies sur l'ensemble du territoire.
1944	
<b>Juillet 1944</b>	Fin officielle de la ligne de démarcation.

1944

## LA LIGNE DE DÉMARICATION EN INDRE-ET-LOIRE